

La Compagnie du Chemin de fer Québec et Lac St-Jean accorde les privilèges suivants aux colons qui se rendent de Québec au Lac St-Jean, sur présentation de certificats de colons délivrés par l'assistant-commissaire de l'Agriculture : un demi-billet aller et retour à ceux qui vont visiter la région, dans l'intention de choisir des terres pour s'y établir, et un billet gratuit à ceux qui vont définitivement s'établir, ces derniers ayant droit de plus à 300 lbs gratis pour chaque adulte et 150 lbs pour chaque enfant au-dessous de 12 ans, mais pas au-dessous de 5 ans. L'excédant de 300 lbs, mais ne dépassant pas un chargement de char peut être enregistré à 9cts par 100 lbs.

PAR LE PACIFIQUE CANADIEN.

*Transport des effets de ménage et instruments aratoires, etc., aux endroits suivants :*

	100 lbs.	Char.
De Montréal à Mattawa .....	\$0.24	\$39.00
do Ste-Agathe.....	0.13	18.00
do Allards Mills.....	0.14	19.00
do Laberge's Mills.....	0.14	19.00
do St-Faustin.....	0.14	19.00
do St-Jovite.....	0.15	20.00
do Conception.....	0.15	20.00
do Labelle.....	0.16	23.00
do St-Gabriel de Brandon.....	0.14	19.00
do Les Piles.....	0.17	24.00

*Par les Bateaux de la Compagnie Richelieu.*

De Montréal à Québec pour ceux allant au Lac St-Jean, effets de ménage, instruments aratoires etc.

Par cent livres.....	0.24
Par 20,000 lbs.....	0.11
De Québec à Roberval par 100 lbs.....	0.09

*Conditions des chars de fret pour les effets de colons.*

A.—Dans un char de fret pour effets de colons, avec le tarif ci-dessus mentionné, il est alloué d'y mettre 10 têtes de bétail : chevaux, bêtes à cornes, veaux, moutons, cochons ; lingerie et articles de ménage ayant déjà servi ; outils et instruments aratoires ayant déjà servi ; bois de construction et bardeaux, le tout n'excédant pas 2,5000 pieds ou l'équivalent ; au lieu de bois et bardeaux une maison portative ; quelques plants et quelques animaux domestiques et un petit lot de volailles

B.—Lorsqu'il s'agit de moins qu'un char, ne seront compris que les articles de ménage ayant déjà servi, les wagons et voitures les instruments et l'outillage de ferme. Chaque article devra être bien étiqueté.